



DECLARATION FSU – CTA DU 11 octobre 2022

Madame le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CTA,

Ce CTA est le premier d'une année scolaire qui a, une nouvelle fois, démarré sur fond de crises. L'inflation se maintient à un niveau élevé : elle se traduit notamment par une hausse de 10% des prix de l'alimentation. Elle met aussi au premier plan la problématique de l'énergie et de l'explosion de son coût pour les collectivités et les services publics. Si le CAEN du 18 octobre n'avait pas été annulé, la FSU aurait pu, dans le cadre normal des instances, démontré le peu de cas que fait la Région Hauts-de-France de l'organisation des lycées, de leur fonctionnement pédagogique et de l'autonomie de EPLE dans le cadre du Conseil d'Administration.

Au même moment, le monde éducatif subit une crise sur laquelle la FSU alerte depuis des mois. Semblant enfin prendre conscience de la gravité de la situation, le Président de la République a été contraint de réagir, en se glissant même dans les habits du ministre de l'Éducation nationale. Malheureusement, le gouvernement s'exonère de la crise actuelle et nie même les effets des suppressions de postes.

- Au lieu de répondre à l'urgence salariale, il préconise des concertations locales pour vanter un recours accru à « l'autonomie-différenciation » et à la contractualisation synonyme de transformation brutale de nos métiers et du service public. Comble du mépris : il pourrait s'agir de légitimer un « Pacte » qui conditionnerait des augmentations à une charge de travail encore augmentée. La logique des contreparties n'est pas de mesure à améliorer l'attractivité. Il faut attirer des nouveaux mais aussi garder les personnels en place : les démissions en augmentation. Il faut une revalorisation indiciaire plutôt qu'indemnitaire, un rattrapage des pertes subies depuis plusieurs années, et que toutes les catégories de personnel soient prises en compte. À la FSU nous avons un attachement au statut et à la carrière. Sur les salaires, nous profitons de l'instance pour interpeller Mme le Recteur les régularisations tardives d'avancement d'échelon des néo-titulaires : bloqués à l'échelon 1, ils ne peuvent prétendre à la prime grenelle avant une régularisation attendue ... en janvier !

Dans le premier degré, les missions supplémentaires présentées par le Président de la République, correspondent à des tâches déjà effectuées (suivi individualisé des élèves, accompagnement personnalisé) ou impossibles à réaliser (remplacement des collègues absents)

Les AED et les AESH, sont-elles et eux totalement oublié-es pour le moment des revalorisations prévues en dehors du versement des primes REP et REP+. **Ces personnels, précarisés par un temps partiel subi, sont ainsi invisibilisés pour le moment par le Ministère**

- Au lieu de prendre en compte la dégradation des conditions de travail, responsable elle aussi du recul de l'attractivité de nos métiers, une nouvelle détérioration est programmée dans le budget 2023, avec des redéploiements et des suppressions de postes sous prétexte d'une légère baisse globale des effectifs

- Au lieu de renforcer les lycées professionnels et de donner plus de temps et de moyens aux personnels pour faire réussir tous les élèves, le gouvernement persiste à vouloir leur imposer une réforme calquée sur le modèle de l'apprentissage, avec réduction et définition locale du temps scolaire, au gré des besoins supposées des entreprises. Le projet académique présenté ce jour (page 3) rappelle pourtant qu'au lycée professionnel le savoir lire n'est pas toujours maîtrisé par les élèves. Pour la FSU et l'intersyndicale unitaire, cette réforme est donc à l'opposé de nos ambitions et des besoins des élèves. Elle justifie l'appel à une journée de grève le mardi 18 octobre, point de départ de la mobilisation pour obtenir le retrait de ce projet.

- Au lieu de prendre en compte l'intensification du travail, une nouvelle contre-réforme des retraites est annoncée pour « financer l'éducation, la santé, la transition énergétique ». En réalité, il s'agit de compenser les baisses d'impôt aux entreprises. La FSU s'y opposera dans un cadre unitaire, en lien avec les discussions sur les carrières et les rémunérations.

Concernant l'ordre du jour et le projet académique.

Ce projet est une nouvelle étape, décisive, annoncée, une de plus vers l'école libérale, et en partie dérégulée. Il transformera l'école radicalement, et ce ne sera pas l'école que nous voulons : accroissement de l'autonomie pédagogique, et donc des inégalités dans l'accès au savoir, des démarches de projet toujours plus nombreuses, et aussi de nombreux dispositifs expérimentaux qui se suivent et en appellent toujours d'autres, de la prééminence du numérique, de la transformation de l'évaluation, du renforcement de la collaboration école – entreprise...

Sur le terrain les effets du confinement (mais pas que) nécessitent que des décisions soient prises et mises en œuvre concrètement pour qu'un égal accès aux savoirs soit possible.

Nous avons besoin de retrouver une école forte, des salles de classe, du temps pour enseigner, des personnels formés, des remplacements assurés, mais aussi des équipements accessibles et de qualité. La continuité du service public en dépend.

Le projet académique proposé rappelle largement que les initiatives locales peuvent être source de progrès et de propositions vertueuses pour les EPLE. Il fait écho en cela au Fonds d'Initiative Pédagogique

Il est par ailleurs nécessaire de rappeler qu'une base commune est nécessaire, que l'éducation est nationale et que le cumul des dispositifs ne sera jamais l'égal du tout. Faire table rase et ne s'en remettre qu'au terrain, c'est passer sous silence l'apport de la recherche qui doit éclairer les pratiques. Demander aux acteurs, à l'échelle locale, de tout inventer, c'est passer sous silence le fait que ces acteurs, et notamment les personnels, évoluent dans des contextes professionnels dégradés, façonnés par des choix politiques.

L'autonomisation des modèles d'école suédois et anglais nous montrent à quel point cette vertueuse autonomie n'a pas conduit à plus d'égalité, sinon à renforcer la privatisation de l'école et l'agrandissement des inégalités.